



Fédération FORCE OUVRIERE de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services.

Compte rendu de la réunion paritaire GASPE du 02 février 2018.

La réunion paritaire du GASPE s'est tenue à Nantes le 02 février 2018, étaient présents :

- Pour F.O. : BEAUMARD Loïc salarié de la DDTM 33, conseiller fédéral et CASTILLO Etienne.
- Pour les marins C.G.T. : Mr CHARIER (salarié de GPM de Nantes)
- Pour la C.F.D.T. : Mr ILLIAQUER (officier retraité), Mme HOUSSAY
- Pour le GASPE : Mr BOUCHET (Président), Mr ALLAINAT (vice-président), Mr LAUSSEL (TLV, Secrétaire adjoint), Mr GROS, Mme de NAVACELLE (consultant).

Ordre du jour : NAO, restructuration des branches maritimes, questions diverses.

Conventions collectives :

Le GASPE nous informe de son inquiétude sur l'avenir de la branche ; Mr BOUCHET a rencontré le Secrétaire d'état à la mer. La préconisation de celui-ci était de fusionner les 2 CCN du GASPE ; il a été convenu avec les OS de travailler sur un texte fusionné... **A SUIVRE.**

Négociations Annuelle Obligatoire 2018 :

Concernant l'augmentation des salaires, le GASPE propose une majoration de +0,75% au 1^{ER} janvier 2018. Pour info l'indice INSEE est de +1,2%

FO revendique pour cette année 2018 une augmentation de + 1,5%

CFDT revendique +1,2%

CGT revendique + 1%

Après suspension de séance, le GASPE a proposé +1% au 1^{er} janvier 2018...

Mes impressions : Nous sommes consternés de l'attitude de la CGT et de son laxisme concernant cette NAO.

Questions diverses :

Prévoyance : Garantie 100% du net : en attendant publication des comptes 2017 et la fin des discussions avec Humanis les OS sont d'accord pour suspendre les discussions... **A SUIVRE.**

Travail de nuit : FO demande si l'article L1321-7 du Code du travail est appliqué aux seins des armements du GASPE. **Réponse nébuleuse.**

Cette réunion a durée 3 heures face à des représentants du GASPE totalement hermétiques au dialogue social et une CGT LAXISTE...

FO attend une réponse concrète du GASPE concernant le travail de nuit...

REUNION DECEVANTE ET SANS GAIN POUR LE SALARIAT MARITIME.

Dans l'attente de vos remarques,

Bien syndicalement à tous

Loïc BEAUMARD Marin salarié DTMD- Conseiller fédéral.